



Club affilié FFT N° 57920500  
01.43.58.23.73 – 06.09.90.26.78

## LA CHARTE DU CLUB

Nom : .....

Prénom : .....

Cette charte précise les droits et les devoirs des enfants et de leurs parents.

Signer cette charte, engage chacun à RESPECTER les différents points suivants :

### REGULARITE

- Assister à la totalité des séances de l'année sauf pour raison majeure en informant les enseignants .

### PONCTUALITE

- Etre ponctuel aux séances (après 10 minutes de retard l'élève pourra être refusé) et rester jusqu'à son terme (sauf autorisation de l'enseignant).

### COMPORTEMENT

Avoir un comportement qui respecte la sécurité, et les directives données par les enseignants durant le déroulement des séances.

Avoir une tenue vestimentaire correcte (les tee-shirts sans manches sont interdits, les casquettes devront être portées à l'endroit, le port des jeans est interdit, les chaussures de tennis de ville sont interdites).

### RESPECT

Respecter le matériel, les autres joueurs, ainsi que les espaces mis à disposition.

En cas de dégradation du matériel, dans des conditions anormales de jeu, le club PASSING SPORT se réserve le droit de demander un dédommagement.

Pour le bon déroulement de la séance et le bien être de l'enfant, les parents sont priés de ne pas RENTRER SUR LE COURT.

IMPORTANT :

-L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser des enfants dont le comportement serait en désaccord avec la présente Charte.

Signature des parents

Signature de l'enfant

